



Crédit remboursé à huissier depuis plus de 10 ans

Par **sozzo66**, le **27/07/2015** à **23:51**

Bonjour, la société de crédit a saisi un huissier pour recouvrer la dette qu'on leur doit depuis 2002 cela fait plus de 10 ans que mon mari paye tout les mois , mais nous n'avons plus de nouvelle de l'huissier depuis 2006 et mon mari continue tout les mois de leur faire un virement , il lui reste environ 6000 euros à donner mais nous ne savons pas comment faire pour savoir ce qu'il reste à verser exactement et si il y a moyen d'avoir une remise gracieuse sur le reste de la dette.

Par **cocotte1003**, le **28/07/2015** à **06:26**

Bonjour, si vous avez été condamné à régler votre dette, d'huissier, en accord avec le créancier, vous a accordé un étalement pour rembourser. Il n'était pas obligé de le faire. Plus vous avez mis de temps à rembourser, plus les frais sont élevés. Contactez votre huissier pour savoir ou vous en êtes. Il faudra l'accord du créancier pour vous faire une remise et là c'est pas gagné, cordialement